

qu'il fut reconnu à qui le fief en appartenait, par patentes datées à Saint-Michel-sur-Loire, le 24 octobre 1462; les officiers du roi qui gardaient ce château le remirent, en 1465, au souverain de Dombes, qui commença à en jouir, sans que le duc de Savoie s'en plaignit.

Jean de Bagié, seigneur de Béreins et Mons, épousa, le 3 août 1465, Andrée de Tarlet, fille de Jean de Tarlet, seigneur de Marmont et d'Huguette de Bertonde, dame d'Esquerande; il se remaria, en 1482, à Ennemonde de Chevrier, fille d'André de Chevrier, seigneur de la Duchère et de Marguerite Paterin, et testa le 3 octobre 1490. Son fils du premier lit, Antoine de Bagié, écuyer, seigneur de Béreins et Mons, épousa, le 11 août 1492, Antoinette de Laye, fille de Jean de Laye, seigneur de Messimy et de Marie d'Alinges.

Le 27 août 1507, il y eut des difficultés entre ce seigneur de Béreins et le seigneur de Saint-Trivier et la princesse de Dombes, Antoine de Bagié ayant enlevé les brandons de Saint-Trivier et les pannonneaux de cette princesse d'une terre située dans la paroisse de Saint-Trivier, appelée les Bruyères, qui joignait les terres du seigneur de Béreins du côté du nord, le chemin de Béreins à Saint-Trivier d'occident, la terre d'Antoine de Serra, licencié en droit, d'orient, et celle de Me François Bonnet, de midi, ont ouï plusieurs témoins qui dirent que cette terre et toute la dîmerie de Saint-Trivier sont de Dombes, qu'il y avait vingt ans que le seigneur de Béreins, ayant voulu mettre un pilier dans le chemin de Châtillon à Villefranche, qui passe par Béreins, les officiers de Saint-Trivier l'avaient fait arracher, sans que le seigneur de Béreins eut osé le faire relever, et que la terre dont on vient de parler étant en deçà de ce chemin de trois traits d'arbalète, elle était notoirement de la justice de Saint-Trivier et de la souveraineté de Dombes.

Les savoyards prétendant, en 1509, des droits sur le bois